

Réf: Dossier 484754

Avis de constitution

SOCIETE « SANKOFA MINERAL »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE QUARTIER SEBIA YAO
Cité LYS DE PHOENIX Lot 182 ILOT 22, Lot 182, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2026 , et enregistrés le 03/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANKOFA MINERAL »

Objet : Assainissement, Epuration, BTP, Génie Civil,

Import-Export, Négoce, Aménagement paysage,

Aménagement foncier, Transport

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE QUARTIER SEBIA YAO
Cité LYS DE PHOENIX Lot 182 ILOT 22, Lot 182, Ilot 22

Dirigeant(s) M N'GUESSAN N'GUETTA FULGENCE
(COGÉRANT), M DE PASTORS JEAN GUILLAUME FRANCOIS
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00878 du 12/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10539/GTCA/RC/2026 du 12/02/2026

